



SYLVIA PINEL
MINISTRE DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DU TOURISME

Discours

Discours

**Discours de Sylvia PINEL
ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme
lors de la remise du rapport « Lutter contre la fracture touristique » de Claudie Buisson**

- Mardi 17 décembre 2013 -

Mesdames et messieurs,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous accueille aujourd'hui à Bercy pour la remise des conclusions de la mission que j'ai confiée à Claudie Buisson pour lutter contre la fracture touristique et je veux la remercier pour la qualité de son travail et pour l'énergie qu'elle y a consacré.

L'accès au départ en vacances est, je le rappelle, l'une des trois priorités de ma politique touristique et j'y suis très fortement attachée.

L'accès de tous aux vacances est un enjeu crucial pour notre démocratie qui doit permettre à tous de se ressourcer, de se cultiver, de passer du temps avec ses proches, et de découvrir de nouveaux territoires, lieux, évènements et monuments.

Si la France est forte par son tourisme, c'est bien aussi parce qu'il repose sur une base solide, celle des Français.

Or, rappelons-le, le tourisme en France ce sont certes 83 millions de visiteurs étrangers, mais ce sont aussi 46 millions de Français qui visitent, chaque année, leurs territoires, leur patrimoine culturel et historique et tous ces sites connus et moins connus qui constituent notre héritage commun.



Les Français sont attachés à leur pays, auquel ils consacrent ces moments privilégiés que sont les vacances pendant lesquelles ils se construisent une histoire commune.

Des 7% de PIB générés par la consommation touristique intérieure, 5% trouvent leur origine dans les dépenses de nos concitoyens. En ces temps de crise économique, où la France est menacée quant à son rang de première destination touristique mondiale, il faut se battre pour conserver une place de leader sur la scène mondiale sans pour autant oublier que nos concitoyens sont nos premiers touristes.

Lorsque j'ai confié cette mission à Mme Buisson, je parlais d'un constat dont la gravité a été largement sous-estimée ces dernières années : 46% des Français, soit près d'un Français sur deux, n'était pas parti en vacances en 2011.

Je parle volontairement de gravité : au-delà l'aspect économique, le départ en vacances, c'est prouvé, apporte de nombreux bénéfices sociaux et individuels, et ceux qui ne partent pas en sont privés.

Partir en vacances est un marqueur social, une preuve d'intégration : il y a ceux qui partent et les autres. Tous ceux qui l'ont vécu et que j'ai rencontré lors de mes déplacements m'en ont fait part. Et il est de la responsabilité de l'Etat de permettre au plus grand nombre d'y avoir accès.

C'est aussi un moment privilégié de resserrement des liens familiaux et sociaux.

C'est enfin, pour les plus jeunes, un temps d'apprentissage, d'acquisition d'autonomie et d'expérience, d'ouverture aux autres qui contribue pleinement à la formation de citoyens et à la cohésion de la société.



Cet axe majeur de la feuille de route pour le Tourisme a été inscrit au cours de l'année écoulée dans de nombreuses politiques publiques, preuve s'il en fallait de l'importance qu'y accorde le gouvernement : Plan contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, Plan en faveur de l'Autonomie des Personnes Agées, Comité Interministériel de la Jeunesse, Comité Interministériel du Handicap ... Systématiquement, la nécessité de sécuriser et faciliter l'accès aux vacances a été réaffirmé.

Pour autant, le travail que j'ai confié à Claudie Buisson était essentiel : il était nécessaire de pouvoir à la fois disposer de cet ambitieux travail d'état des lieux des départs en vacances, d'identifier avec précision les populations qui ne peuvent pas partir et les raisons de cette impossibilité, mais également de tester de nouvelles politiques au travers d'expérimentation pour formuler des propositions concrètes et pragmatiques pour lutter contre cet état de fait.

Ces propositions ont pu être formulées là encore à l'issue d'un travail considérable d'analyse des types de dispositif d'aide existants et de leurs limites.

Enfin, pour répondre à une inquiétude forte de certains de nos partenaires historiques dans les politiques d'accès aux vacances, j'ai souhaité qu'un focus soit fait sur le patrimoine des associations de tourisme, confronté à des problématiques de financement importantes pour la réalisation des travaux de rénovation et d'adaptation aux attentes des clientèles.

Pour leur investissement personnel, les multiples déplacements et entretiens réalisés, et la qualité du travail rendu je souhaite présenter tout d'abord mes plus vifs remerciements à Mme Buisson ainsi qu'à Mme Roure pour son implication.

Nous nous sommes rencontrées pour plusieurs points d'étape tout au long de la mission, et j'ai, à chaque fois, apprécié la détermination, l'engagement avec lequel vous vous êtes emparé de ce beau sujet. Je vous renouvelle donc mes félicitations pour ces travaux dont j'avais dit dès le début qu'ils n'avaient pas vocation à devenir un énième rapport sur étagère.

Aujourd'hui, s'ouvre donc désormais le temps de la mise en œuvre, qui a d'ailleurs été utilement préparé grâce aux expérimentations.



Je le rappelle, la mission a connu deux temps d'expérimentations - l'un pendant la saison hivernale, plus particulièrement consacrée à des dispositifs de départ en vacances pour les jeunes, priorité du gouvernement, et dont 3 millions ne partent pas en vacances, l'autre pendant la période estivale.

Les Régions Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées ont été précurseur durant les saisons hivernales, et je remercie vivement les présidents de ces deux régions pour leur implication dans la politique d'aide au départ des jeunes.

Suivi de près par l'association Vacances de la Mutualité Agricole en Avril, les expérimentations qui ont fait l'objet de bilans systématiques ont montré toute la complexité à faire monter en puissance ce type d'initiatives.

Mais elles ont également montré l'immédiateté des bénéfices pour les jeunes concernés – au-delà de l'expérience, nombre d'entre eux qui n'étaient jamais partis et qui avaient une image très stéréotypée des vacances se sont rendus compte que oui, des vacances étaient à leur portée et qu'ils y avaient droit.

Ces deux expérimentations ont été ouvertes à 250 jeunes.

Fortes des expérimentations de l'hiver, plusieurs structures et collectivités qui n'avaient pu s'organiser à temps ont souhaité cependant mettre en place leur dispositif à l'été : au travers 7 projets, ce sont cette fois 740 départs en vacances qui ont été offerts aux jeunes.

De plus, ainsi que je l'avais souhaité, les familles, notamment mono-parentales, ont cette fois été ciblées. 260 départs ont été permis et l'aménagement du programme Bourse Solidarité Vacances de l'ANCV en a permis 200 supplémentaires.

Sur l'ensemble des expérimentations d'hiver et d'été, ce sont donc près de 1500 personnes qui ont bénéficié de ces dispositifs.



Ce que je retiens en particulier de ces bilans, c'est la capacité à mobiliser dès lors qu'une initiative volontaire s'organise.

Ce champ élargi a été précieux pour conforter les diagnostics sur les causes du non-départ et pour identifier les meilleures pratiques.

Le rapport que vous me remettez aujourd'hui retient trois grands axes autour desquels neuf premières actions ont été formulées.

Il s'agit tout d'abord de refaire du départ en vacances une valeur partagée.

Ainsi que vous le soulignez dans le diagnostic, les causes de non-départ évoquées sont avant tout financières, mais elles ne le sont pas exclusivement : le manque de culture de vacances, tout comme la diffusion de stéréotypes caricaturaux – comme par exemple le fait que des vacances ne sont réussies que si elles répondent au triptyque mer-fête-soleil - ont amené nombre de nos concitoyens à s'autocensurer, à se refuser un départ de proximité de peur d'être déçus par leur expérience, ou de la voir dévalorisée aux yeux des autres.

A l'heure du renouveau du tourisme de proximité, il y a là une opportunité à ne pas laisser passer. Car les vacances de proximité sont de véritables vacances, une expérience précieuse, qu'il me semble crucial, comme vous le soulignez, de revaloriser.

C'est un sujet que j'évoquerai prochainement avec le président et le directeur général d'Atout France, je leur demanderai une expertise sur une campagne de promotion axée sur les vacances de proximité.

Partir près de chez soi c'est aussi un moyen pour s'évader. Promouvoir des vacances de proximité s'inscrit également dans la logique des contrats de destination qui se développent. J'ai en effet souhaité accompagner tous les territoires dans la structuration de leur offre touristique qui doit être mieux connue de nos concitoyens.



Il nous faut également donner aux projets les moyens d'être concrétisés.

Des moyens financiers, bien évidemment, sont nécessaires à ceux qui disposent de revenus modestes. Vous soulignez en cela le superbe outil qu'est l'agence nationale pour les chèques-vacances, dont le produit, le chèque-vacances, constitue une aide simple, efficace et peu coûteuse au service des politiques d'accès aux vacances.

Vous préconisez en particulier d'en étendre la diffusion ; cela figure dans le contrat d'objectif et de performances de l'agence, le premier de son histoire, que j'ai signé à l'occasion de ses 30 ans le 15 novembre dernier. Nous devons poursuivre le travail que nous avons commencé, pour faire connaître cet outil, et lever les freins à son utilisation dans les PME/TPE en particulier. Les recommandations de votre rapport, pour simplifier et harmoniser les exonérations, ou pour favoriser l'accès aux chèques vacances dans le cadre du dialogue social, seront examinées avec soin et je demanderai dans les prochaines semaines à mes collègues chargés des finances et du dialogue social de s'engager dans une telle démarche aux côtés de mon ministère.

Mais, comme cela est bien précisé dans le rapport, le financement ne fait pas tout. Pour qu'un projet se concrétise il faut aussi un accompagnement efficace, qui doit correspondre dans le fond et la forme aux attentes de ces bénéficiaires.

J'ai noté avec beaucoup d'intérêt votre proposition d'encourager la formation de « conseillers vacances », distincts des services d'assistance sociale qui aujourd'hui sont les seuls avec les organisations caritatives à assurer cet accompagnement.

Je pense qu'un tel dispositif contribuerait effectivement à inscrire les vacances dans un environnement positif, porté par la notion de conseil, et à toucher un public plus large qui hésite aujourd'hui à franchir le pas.



Le groupe de travail que vous co-pilotez avec Serge Trigano, directeur général de Mama Shelter, pourra étudier les conditions qui permettraient à un tel réseau de se mettre en place. Des opérations pilotes, auprès de structures volontaires, pourraient ainsi être organisées sur la base des recommandations émises, idéalement avant l'été prochain.

Enfin, vous avez souligné la nécessité d'animer le marché pour renforcer la visibilité de l'offre abordable.

Les expérimentations, tout comme vos entretiens, l'ont montré : il existe une offre abordable et de bon rapport qualité/prix en France. Je ne parle pas là d'une offre au rabais, mais d'une offre de qualité qui est accessible au plus grand nombre.

Cette offre malheureusement n'est pas assez lisible, et les Français modestes pour lesquels elle présenterait un intérêt certain, ne la connaissent pas toujours.

C'est là le troisième axe du rapport, et je note qu'il s'accorde bien avec certains choix qui ont été faits par l'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances. Ainsi, l'offre bourse solidarité vacances, qui met à la disposition des associations spécialisées des offres touristiques à prix solidaires, collectées par l'agence auprès de ses partenaires, peut être vue comme une anticipation de cette préconisation.

Au-delà, de nombreux partenaires se sont mobilisés tout au long de votre mission pour vous apporter une offre abordable dans le cadre des expérimentations. Nombre d'entre eux vous ont dit être prêts à poursuivre leurs efforts pour mieux la faire connaître.

En s'appuyant sur les différents programmes d'accès aux vacances portés par l'ANCV et en les enrichissant de cette offre, je suis convaincue qu'il est possible de relancer la démocratisation des vacances au travers une grande action nationale, comme j'ai pu en organiser autour de la gastronomie.



Des vacances ensemble, des « vac'ensemble » comme vous l'évoquez dans votre rapport, autour desquelles tous les acteurs touristiques qui le souhaitent pourraient contribuer pour soutenir le départ des Français les plus modestes. Cette action très pragmatique, je le sais, a également éveillé l'intérêt de votre copilote et j'espère donc pouvoir en inaugurer une première édition en 2014.

Enfin, vous avez réalisé à ma demande, une étude complémentaire sur la question de la rénovation des hébergements exploités par des associations de tourisme.

Proposant une offre abordable dans des destinations qui ne le sont plus aujourd'hui, tout comme dans des territoires moins attractifs et dont le secteur marchand s'est détourné, ils constituent une spécificité française dont je suis convaincue de l'intérêt.

Au-delà d'un état des lieux national qui seul permettrait de mesurer l'ampleur de la question, je retiens les deux axes de travail que vous mettez en avant : le renforcement de l'appui en ingénierie ainsi que l'élargissement des moyens mobilisables.

Les actions à mener en ce sens sont complexes et doivent être prises en collaboration étroite avec les collectivités territoriales. Je souhaite que les Assises nationales du tourisme, qui sont ouvertes depuis novembre, soient l'occasion d'en élaborer les bases et de conclure au premier semestre 2014 des partenariats sur ce sujet.

En parallèle, je souhaite que les différentes possibilités d'intervention financière et leurs modalités fassent l'objet d'analyses techniques poussées afin d'apporter une information complète aux opérateurs et collectivités.

J'arrêterai dans les prochaines semaines un cadre de travail en la matière, après avoir consulté mes collègues en charge de l'économie et des finances, de l'économie sociale et solidaire, et mais également des affaires européennes, l'Europe ayant souvent apporté au travers ses différents programmes des cofinancements importants qu'il convient de préserver.



Je suis sûre que le groupe de travail « redynamiser le tourisme des Français », saura donc s'inspirer des actions que vous avez déjà étudiées pour me proposer des mises en œuvre concrètes qui permettront d'atteindre cet objectif ; le double intérêt, social et économique, est évident !

J'invite par conséquent tous les membres de ce groupe qui sont présents aujourd'hui à faire de ce rapport un socle pour leur réflexion, à creuser chacune des pistes qu'il ouvre et à aller encore plus loin, grâce à de nouvelles propositions

Parmi les enseignements des expérimentations, je souhaite retenir en particulier deux points :

- L'importance d'accompagner les bénéficiaires des dispositifs dans la construction de leur **projet**, et non pas de leur fournir des solutions toutes faites, prédéterminées. Cette évolution va de pair avec la tendance globale du tourisme qui confirme le succès du sur-mesure : les ventes de voyages individuels « à la carte ou sur-mesure » augmentent de 10 à 15% par an, tandis que les voyages en groupe stagnent. Il est nécessaire que les dispositifs d'aide au départ en vacances s'adaptent à l'évolution des modes de vie et de consommation.
- Le deuxième enseignement que je retiens de ce rapport c'est la nécessité de fédérer les actions de tous les acteurs, publics, privés, associatifs, et institutionnels, de se réunir et de se mobiliser autour de cette cause. C'est grâce aux partenariats ainsi tissés que certaines personnes ont pu, pour la toute première fois, partir en vacances. Et c'est pour moi une vraie raison de satisfaction que de constater que la solidarité à laquelle le Gouvernement est si attachée demeure malgré la crise une valeur largement partagée.

Les sujets travaillés ont été, nous l'avons vu, nombreux et le rapport pose très clairement les bases des actions à mener encore pour aboutir à des dispositifs pleinement finalisés, efficaces et déployés sur l'ensemble du territoire.

C'est sur cette voie que nous allons nous engager dans les mois à venir.



Mesdames et Messieurs, j'ai conscience que de longs travaux sont encore devant nous pour que notre temps libre, celui de nos loisirs, de nos détente, ne soit plus une source d'inégalités de plus. C'est là un enjeu social, autant qu'économique. C'est là un enjeu de démocratie, car « ce qui constitue la démocratie, disait Gambetta, ce n'est pas de reconnaître des égaux c'est d'en faire ». Je compte sur vous et sur l'ensemble des acteurs concernés, pour qu'ensemble nous relevions ce défi. Nous le devons à nos concitoyens, nous le devons à la France.